

Passerelle : Cuisinière / Cuisinier en diététique avec brevet fédéral

Prérequis : Cuisinière en diététique / Cuisinier en diététique CFC

Dates des cours préparatoires et des examens

5 jours de cours, en semaine de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Début de la formation Cours 2023 complet / Cours 2024 à définir

Examens de modules

Aucun examen de module n'est nécessaire pour les titulaires d'un CFC de Cuisinière en diététique / Cuisinier en diététique

Examen professionnel

Les titulaires du certificat fédéral de capacité de Cuisinière en diététique / Cuisinier en diététique et qui remplissent les conditions de l'article 3.31, peuvent passer un examen réduit jusqu'au 31 décembre 2026. L'examen réduit porte sur les épreuves 3 et 4 conformément au chiffre 5.11 du règlement d'examen. Les autres dispositions du règlement d'examen s'appliquent par analogie.

Tarifs 2023

Frais de cours, inclus matériel	CHF	1'150.00
Examen professionnel	CHF	950.00*
Frais totaux formation continue	CHF	2'100.00
év. contributions de la Confédération ¹	-CHF	575.00
év. contributions de la CCNT ²	-CHF	575.00
Tarifs sans subventionss fédérales et sans CCNT	CHF	2'100.00
Tarifs après subventions sans CCNT	CHF	1'525.00
Tarifs après subventions avec CCNT	CHF	0.00

Subventionnés entièrement par la CCNT si inscription avant le 31.12.2023

*Les frais de l'examen professionnel sont pris en charge par la CCNT. Se référer aux informations quant au financement en page 4. Les frais de repas, de logement, du cours pratique ainsi que les frais de répétition des examens ne sont pas inclus.

Lieux de cours

Campus Unlimitrust – Unit A1 / Route des Flumeaux 48 / 1008 Prilly-Lausanne

En ligne (via Zoom)

Sous réserve de modification

¹A condition de résider en Suisse et de participer à l'examen professionnel.

²A condition d'avoir un contrat de travail obligatoirement soumis à la CCNT au moment de l'inscription